


PROCEDURE

**N°
002/2013**

**TRANSPORT DES SYNDROMES CORONARIENS AIGUS
(SCA)
EN BOURGOGNE**

- DELAI DE PRISE EN CHARGE ET ORIENTATION-

<p><u>REDACTEURS :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> . Dr A. BARONDEAU-LEURET . Dr A. KALIS . Membres du groupe CHT 71 . Dr V. HAMELIN . Dr B. VALLET
<p><u>VALIDATION :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> . Groupe Inter-SAMU . ICR du RUB <p><u>Principe général :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . ICR du RUB . Groupe Inter-SAMU
<p><u>DIFFUSION</u> par le RUB le 15.11.2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Directeurs d'établissements de santé . Président de CME . Chef des urgences . Site internet du CMUB, rubrique Ressource, Procédures du RUB
<p><u>REFERENCES :</u></p> 	<ul style="list-style-type: none"> . <i>Prise en charge d'une douleur évoquant un SCA :</i> Procédure n°14 du Collège de Médecine d'Urgence rédigée par le Dr VALLET et validé par le Pr COTTIN - 04/2011 . <i>Prise en charge du SCA avec sus-décalage ST, stratégie de reperfusion :</i> Protocole n°28 du Collège de médecine d'Urgence rédigé par le Dr VALLET et validé par le Pr COTTIN - 09/2012

PRINCIPE GENERAL

Le patient présentant un Syndrome Coronarien Aigu (SCA) sera dirigé vers le centre de coronarographie le plus proche selon les disponibilités de celui-ci et selon les moyens de transport, compte tenu des exigences liées au protocole et en réservant au CHU les patients relevant de son plateau technique. La volonté du patient n'est pas requise.

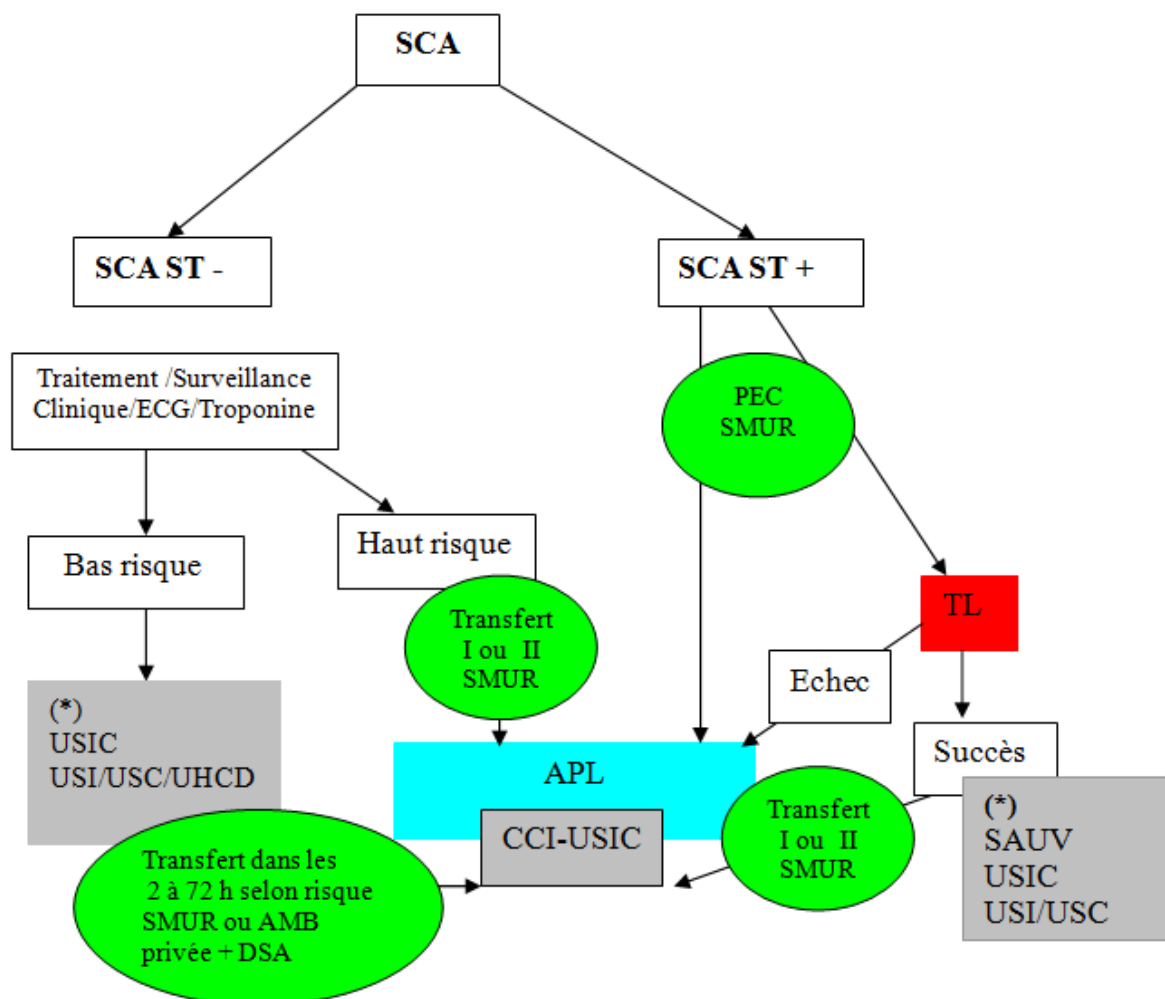
Sont ainsi respectés : le temps - la distance - la disponibilité - les référentiels

Cette procédure a pour but d'optimiser les délais de prise en charge et les Orientations des patients atteints de SCA en Bourgogne.

Elle recense les filières cardiologiques de la région afin d'orienter les patients atteints de SCA vers la structure la mieux adaptée en fonction du délai imparti et selon des références scientifiques établies.

▪ Moyen de transport et lieu de transfert du patient selon la présence d'un SCA ST+ ou SCA ST-

Le choix du moyen de transport et le lieu du transfert se fera après concertation entre l'urgentiste, le cardiologue et le médecin régulateur.



(*) en l'absence de place directe enUSIC/CCI

USIC : Unité de Soins Intensifs de Cardiologie

CCI : Centre de Cardiologie Interventionnelle

USI : Unité de Soins Intensifs

USC : Unité de Soins Continus

UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte durée

SAUV : Salle d'Accueil des Urgences Vitales

APL : angioplastie

TL : thrombolyse

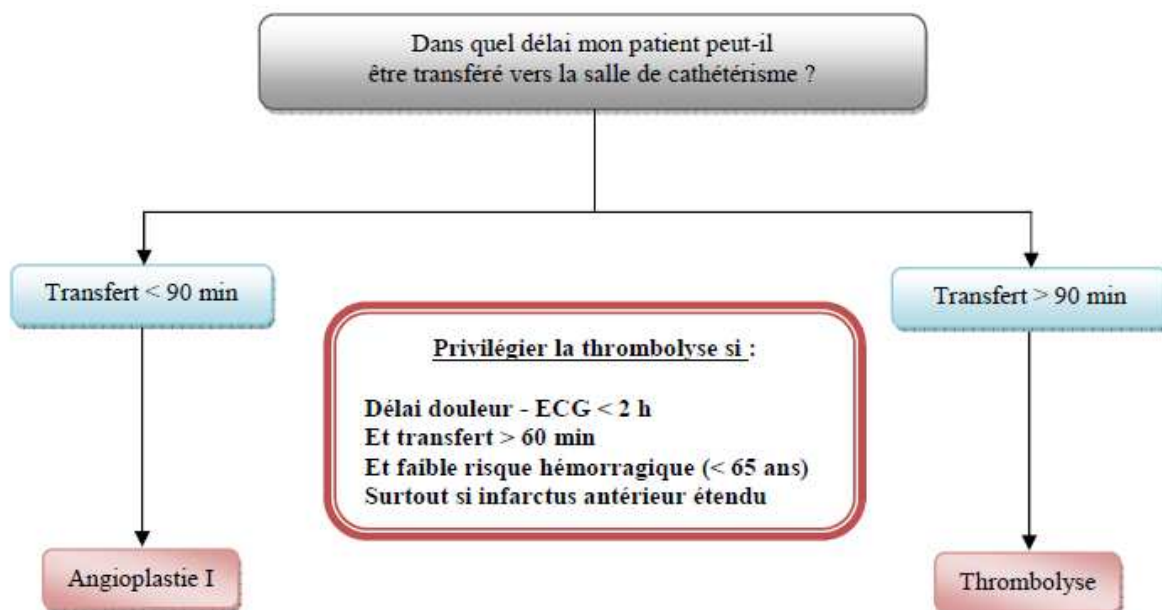
Les patients présentant un **SCA ST +** seront transférés en CCI :

- immédiatement en cas d'indication d'angioplastie primaire, de contre-indication à la thrombolyse ou d'échec à la thrombolyse
- le plus rapidement possible (sans dépasser 12 heures) pour angiographie de contrôle en cas de succès de la thrombolyse
- en cas d'impossibilité de transfert direct en CCI, leur surveillance se fera enUSIC, USI, USC ou SAUV.

Les patients présentant un **SCA ST-** seront transférés en CCI dans les 72 heures en fonction de la stratification du risque. Ils pourront être surveillés enUSIC, USI, USC ou UHCD.

▪ Choix entre thrombolyse et angioplastie en cas de ST + de moins de 12h

Devant une douleur datant de moins de 12 heures, le choix entre la thrombolyse et l'angioplastie primaire est fonction du délai entre le premier ECG diagnostique et l'arrivée au service de cardiologie interventionnelle.



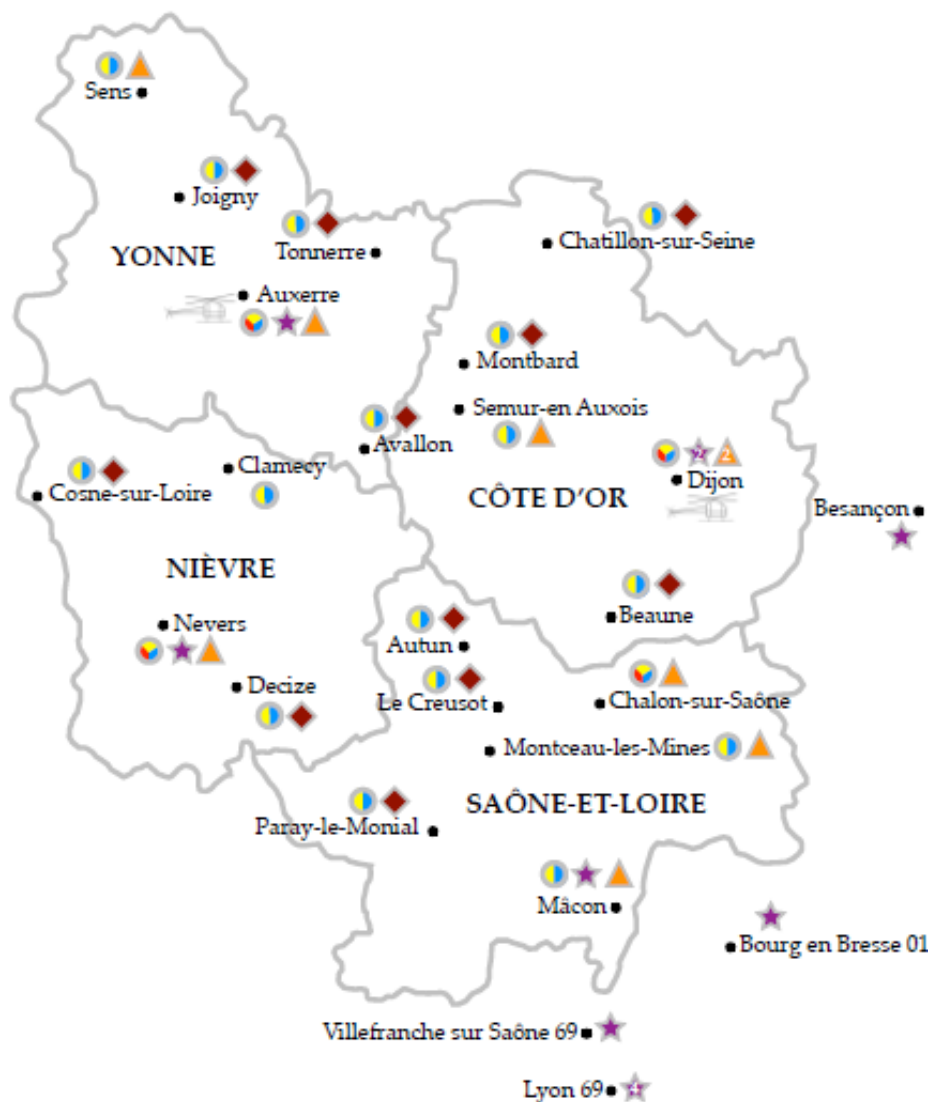
▪ **Recensement filière cardiologique en Bourgogne
(transports, hospitalisation)**

	Unités d'hosp. USIC, SC, SI	Sites d'angioplastie	SMUR	Hélico
CHU Dijon	USIC/SI/SC	x	x	x
Clinique de Fontaine	USIC, SC	x		
CH Beaune	SC		x	
CH Semur en Auxois	USIC, SI		x	
CH Montbard	SC		x	
CH Chatillon	SC		x	
CH Chalon sur Saône	USIC, SC		x	
Hôpital privé Ste Marie (Chalon sur Saône)	SC			
CH Autun	SC		x	
CH Creusot	SC		x	
CH Montceau Les Mines	USIC, SC		x	
CH Paray Le Monial	SC		x	
CH Macon	USIC, SC	x	x	
CH Nevers	USIC, SC	x	x	
CH Decize	SC		x	
CH Cosne sur Loire	SC		x	
CH Clamecy			x	
CH Auxerre	USIC, SC	x	x	x
CH Sens	USIC, SC		x	
CH Joigny	SC		x	
CH Tonnerre	SC		x	
CH Avallon	SC		x	

Les coordonnées et les lits disponibles de chaque site seront renseignés prochainement dans le Répertoire Opérationnel des Ressources de Bourgogne.

Massy 91 ★

Melun 77 ★



- ★ Centre de cardiologie interventionnelle
- ◆ Unité de soins continus
- ▲ Unité de soins intensifs cardiologiques

- 🚑 SAMU-SMUR-URGENCES
- 🚑 SMUR-URGENCES